

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 28 JUIN 2021, À 19 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, Denis Bourgault, François Potvin et Jocelyn Robert.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Robin Tremblay et Mme Vicky Fortin.

EST ABSENTE : Madame la conseillère Annie Vaillancourt.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Mario Fortin procède à l'ouverture de l'assemblée extraordinaire à 19 h. Il souhaite la bienvenue à Madame Anne-Marie Belisle qui présentera les états financiers pour notre firme comptable et salue les personnes qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

2021-123

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Dépôt des états financiers 2020
5. Quittance - Dossier bris du pont La Doré-Normandin
6. Avis de motion - Règlement 571-2021, modifiant 559-220 Gestion contractuelle
7. Questions du public
8. Levée de l'assemblée

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

2021-124

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2020 :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que les états financiers pour l'année 2020 soient et sont acceptés tels que déposés, présentés et expliqués.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-125

QUITTANCE - DOSSIER BRIS DU PONT LA DORÉ-NORMANDIN :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Que M. Robin Tremblay et M. Mario Fortin, respectivement directeur des finances et maire, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Normandin le document de quittance envers Moar James, FASRS Transport C. Moar et Promutuel du Lac au Fleuve.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-126

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 571-2021,
MODIFIANT 559-220 GESTION
CONTRACTUELLE :

Madame la conseillère Marie-Lou Darveau donne avis de motion à l'effet que sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 571-2021 modifiant le règlement 559-2020 concernant la gestion contractuelle.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

2021-127

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

2021-128

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que l'assemblée soit et est close à 19 heures 38.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Mario Fortin, maire

Vicky Fortin, adjointe à la direction
Assistante-greffière